

Tomblaine, le 25 février 2025.

Objet : Convocation à l'assemblée générale électorale

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des ligues et comités régionaux du Grand Est,

J'ai l'avantage de vous inviter à l'assemblée générale électorale de notre CROS qui se tiendra **le samedi 29 mars 2025 à partir de 16h00** à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, selon l'ordre du jour suivant :

⇒ *Émargement à partir de 15h30*

- 1) Ouverture de l'assemblée (16h00)
- 2) Vérification des mandats de représentation
- 3) Présentation des projets sportifs par les têtes de liste (10 minutes chacune)
- 4) Votes électroniques et proclamation des résultats :
 - ⇒ Vote du Bureau Exécutif (liste bloquée)
 - ⇒ Vote du Conseil d'Administration (candidatures individuelles)
 - Vote de la catégorie 1 (disciplines olympiques)
 - Vote de la catégorie 2, 3, 4, 5 (disciplines non olympiques) et des membres qualifiés
 - ⇒ Proclamation des résultats
- 5) Intervention de la liste élue
- 6) Clôture de l'Assemblée et moment de convivialité

Les candidatures au bureau exécutif et au conseil d'administration vous seront communiquées au plus tard le vendredi 14 mars 2025.

Recevez, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, nos sportives et cordiales salutations.

Jean-Marc HAAS BECKER



Président du CROS Grand Est